Procédure de passation : La présente consultation est lancée sous la forme d'un marché à procédure adaptée. Elle est soumise aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.
Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville d'Enghien-les-Bains,
Service Achats/Marchés Publics
57 rue du Général de Gaulle
95880 Enghien-les-Bains
Tel. : 01.34.28.45.45
Fax : 01.34.28.46.07
Courriel : marchepublic@enghien95.fr

Objet du marché : Le présent marché a pour objet la fourniture, la livraison et la garantie 2 ans de véhicules utilitaires de 3T5 avec bennes pour le service des espaces verts.
Nombre et consistance des lots : Le présent marché est décomposé en 2 lots séparés, sans variante(s) :
1 : Lot 1 : acquisition d'un camion plateau de 3.5T équipé d'un bras et d'une benne amovible
2 : Lot 2 : acquisition d'un camion tri benne 3.5T

Renseignements divers : Les véhicules sont à livrer au :
SERRES MUNICIPALES
23 rue de la Coussaye - 95 880 Enghien les Bains
95 880 ENGHIEN LES BAINS
Les horaires de livraison sont les suivants : 8H00 à 11H30 et 13H30 à 16H00.
Les véhicules devront être livrés à l'intérieur de la cour impérativement en présence d'un représentant du service concerné de la ville.

Le lot n°1 comprend une offre de base et 2 options dont la réponse est obligatoire.
Le lot n°2 comprend une offre de base et 1 option dont la réponse est obligatoire.
Pour les 2 lots, les matériels à fournir sont ceux désignés dans l'offre de base et la ou les options si elles sont retenues. Ces prix inclus :
- la fourniture des utilitaires,
- la livraison aux serres municipales (23 rue de la Coussaye - 95 880 Enghien les Bains),
- la mise en service (avec carte grise et plaques d'immatriculation posée),
- la garantie 2 ans,
- 20 litres de carburant
- la remise de la documentation technique et administrative
o 1 manuel de réparation du constructeur en français
o 1 notice d'utilisation en français

Le marché prend effet à compter de sa notification. Il est traité à prix global et forfaitaire à l'exception des frais de carte grise et de mise en service.
Pour les 2 lots, le fournisseur s'engage à livrer le véhicule retenu par la collectivité (solution de base et option si retenue) dans un délai maximum de 10 semaines à compter de la date de notification du marché. Le candidat peut s'engager sur un délai inférieur.
Pour les 2 lots, le délai de garantie pièces et main d'oeuvre est fixé à compter de la date de mise en service du véhicule, consignée par procès-verbal à 2 ans. Le candidat peut s'engager sur un délai de garantie supérieur.
Pour les 2 lots, le fournisseur s'engage à intervenir, en cas de panne pendant le délai de garantie, dans un délai maximum de 3 jours ouvrés à compter de la date de réception du fax ou du mail de demande de dépannage. Le candidat peut s'engager sur un délai inférieur.

Les variantes ne sont pas autorisées.
Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la remise des offres
Le délai de paiement est de 30 jours
Les candidats sont informés que le Maître d'Ouvrage conclura le marché dans l'unité monétaire suivante : euro(s).
Les offres seront entièrement rédigées en langue française.
Adresse Internet : Le retrait du DCE est gratuit.

Le candidat a la possibilité de demander que le dossier de consultation lui soit adressé par voie postale, sur support papier, ou par courrier électronique auprès du service Marchés Publics (mail : marchepublic@enghien95.fr ou par télécopie au 01.34.28.46.07)

Il peut également le télécharger sur le site https://www.achatpublic.com
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2014_IVFK5Tu2-b
Justifications à produire : Pièces de candidature
En application des dispositions de l'article 45 du Code des Marchés Publics en vigueur, le candidat (ou chaque co-traitant en cas de groupement ainsi que les sous-traitants) transmettra à l'appui de sa candidature, les documents suivants :
- les documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat et les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager :
- les principales références auprès de collectivités publiques ou clients privés pour des prestations similaires réalisées au cours des trois dernières années, indiquant le montant et le contenu des prestations, la date et le destinataire. Ces références devront être présentées à l'appui de certificats de capacité du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat indiquant le montant, la date et le destinataire, et précisant les coordonnées des personnes pouvant être contactées pour attester de la bonne exécution des prestations.
Il est précisé que les références (liste et/ou certificats de capacité) ne doivent pas dépasser 20 pages en format A4.
Les références produites doivent être similaires à l'objet du marché. Elles doivent attester de la bonne exécution de prestations antérieures.
- la déclaration du chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaires des prestations, objet du marché, réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.
- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, conformément aux dispositions des articles 43 et 44 du Code des Marchés Publics ;
Le candidat dispose de la faculté d'utiliser les formulaires DC1 (1) (lettre de candidature) et DC2 (1) (déclaration du candidat).
Formulaires disponibles sur le site www.minefi.gouv.fr
En cas de groupement, les justifications précitées devront être produites par chaque membre du groupement. L'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières des membres du groupement est globale.
En cas de sous-traitance envisagée lors de la remise de l'offre, le candidat est invité à produire pour chaque sous-traitant les mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles et financières ainsi que l'engagement écrit de chacun de ces sous-traitants justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché.
Conformément à l'article 46 III du Code des Marchés Publics, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du marché qu'à la condition de produire dans un délai imparti par le pouvoir adjudicateur les certificats et attestations prévus au I et au II de l'article 46 du même code ainsi que les pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail.
Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Pièces de l'offre
* La décomposition du prix global et forfaitaire par lot intégralement complétée et dûment signée ;
* La pièce de marché intégralement complétée et dûment signé
* Un mémoire technique permettant d'apprécier les caractéristiques techniques des véhicules proposés ainsi que les services offerts. Il devra indiquer notamment :
- le délai maximum d'approvisionnement en pièces détachées pendant et après la période de garantie ;
- contenu et étendue de la garantie;
- les sources d'approvisionnement des pièces détachées ainsi que leur durée de vie moyenne et l'adresse de l'agence S.A.V. la plus proche ;
- la structure du service après-vente (lieu d'implantation, moyens humains et matériels) et service offerts ;
Conditions d'envoi ou de remise des offres : Les offres peuvent être adressées par voie postale, remis en main propre au service destinataire ou transmises par voie électronique.
Le retrait du dossier de consultation sous forme électronique n'oblige pas à une transmission des candidatures et des offres par voie électronique.

Transmission par voie postale ou remise en mains propres
Les plis peuvent être adressées par voie postale ou remises en main propre au service destinataire, sur support papier.
Les offres sont transmises par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou remises sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé (ou tout autre moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception), avant la date et l'heure limites indiquées dans la page de garde du règlement de consultation sous peine d'être renvoyées à leurs auteurs.

L'enveloppe extérieure porte l'adresse suivante :
- Service Achats- Marchés Publics
- 57, rue du Général de gaulle
- 95880 Enghien Les Bains

Le pli indique la mention suivante :
« Proposition pour le marché relatif à l'acquisition de véhicules utilitaires de 3T5 pour le service « Espaces Verts » - Marché n°95 210 89 ST 14-034 NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE »

L'enveloppe porte le nom du candidat, et contient les justifications à produire au titre de la candidature, ainsi que les pièces justificatives de l'offre.

Transmission par voie électronique
Les conditions de transmission des offres par voie électronique sont les suivantes :
La remise de l'offre du candidat par voie électronique est autorisée. La plateforme dématérialisation est la suivante : https : www.achatpublic.com

Date limite : Date limite de réception des offres : 24/06/14 à 17h00

Modalités d'attribution : Le marché sera attribué soit à une entreprise seule soit à un groupement d'entreprises conjoint ou solidaire. Le mandataire du groupement est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur. En application de l'article 51-VI du Code des Marchés Publics, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.
Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : le 06/06/2014
Critères de sélection : - Le prix d'acquisition (inclus les frais de carte grise et de mise en service) : 40 %
- Le délai de livraison : 10 %
Il est rappelé que le délai de livraison ne saurait être supérieur à 10 semaines à compter de la notification du marché.
- La durée et conditions de la garantie : 20 %
Il est rappelé que la durée de la garantie ne saurait être inférieure à 2 ans.
- Caractéristiques techniques : 20 %
- Les services offerts: 10 %

Renseignements divers : Les candidats doivent présenter leurs demandes de renseignements complémentaires au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres.
Ces renseignements complémentaires seront communiqués à l'ensemble des candidats qui se sont identifiés au plus tard 4 jours avant la date limite de remise des offres.

Pour les renseignements d'ordre administratif :
Service Achats- Marchés publics - Melle VEZINE
57 rue du Général de Gaulle
95880 Enghien Les bains
N° de télécopie : 0134284607
Courriel : marchepublic@enghien95.fr

Pour les renseignements d'ordre technique :
Services techniques - Mme TISMON
57, rue du Général de gaulle
95880 Enghien Les Bains

N° de téléphone : 0134284608
Standard services techniques : 0134284550
Courriel : mtismon@enghien95.fr

La notification aux candidats des décisions du pouvoir adjudicateur qui font courir un délai sont faites :
- Soit par voie postale à l'adresse mentionnée par le candidat dans la lettre de candidature ou, à défaut, à son siège social ;
- Soit, par des échanges dématérialisés ou sur supports électroniques à l'adresse électronique mentionnée dans la lettre de candidature.

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel les renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
2-4 Boulevard de l'Hautil
95 027 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 0130173400
Fax : 0130173459
Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr